



QUI ARME LES MAÏ-MAÏ?

Enquête sur une situation originale

Charles Nasibu Bilali

Cette publication est réalisée dans le cadre des projets du GRIP
sur les armes légères, la prévention des conflits
et la construction de la paix en Afrique,
avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg,
de la Direction Générale belge de la Coopération au Développement (DGCD),
du Ministère de la Communauté française de Belgique
et de l'International Action Network on Small Arms (IANSA).

© Groupe de recherche et d'information
sur la paix et la sécurité (GRIP)
rue Van Hoorde, 33
B-1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Fax: (32.2) 245.19.33
E-mail: admi@grip.org
Website: www.grip.org

Sommaire

Introduction	5
I. Cadre conceptuel et méthodologique	6
1. Introduction	6
2. Contexte socio-économique	6
3. Objectifs de l'enquête	6
4. Méthodologie de l'enquête	6
II. Aperçu général de la situation des Maï-Maï	9
1. Historique du phénomène	9
2. Zones d'activité	10
3. Une nébuleuse plutôt qu'un mouvement	10
III. Qui arme les Maï-Maï ?	13
1. Les Maï-Maï et leurs alliances	13
1.1. Les ex-FAR et les <i>Interahmwe</i>	14
1.2. Le gouvernement de Kinshasa	15
1.3. Les rebelles burundais des FDD et FNL	16
1.4. Les groupes rebelles ougandais	17
1.5. Les populations civiles	17
1.6. Les combattants Banyamulenge du major Patrick Masunzu	17
1.7. Le RCD/Goma et l'armée rwandaise	18
2. Les voies et moyens d'approvisionnement en armes	19
3. Types d'armes utilisées par les Maï-Maï	20
IV. Quel avenir politique pour les Maï-Maï ?	23
1. Introduction	23
2. L'activisme Maï-Maï par rapport aux accords de paix en RDC	23
3. La place des Maï-Maï dans les institutions de transition en RDC	23
4. Les Maï-Maï et les programmes de désarmement	24
Conclusion	25
Annexe : Aliances et contre-alliances des Maï-Maï	26

Introduction

Comment parler des Maï-Maï sans évoquer la situation générale de la République démocratique du Congo ? Le phénomène Maï-Maï est en effet une originalité congolaise. La RDC traverse depuis plus d'une décennie une période de crise aiguë. Cette crise est à la fois politique, économique, sociale et, surtout, militaire. Cet aspect militaire de la crise congolaise a entraîné un grand trafic d'armes légères et une prolifération des milices dans la partie du pays occupée par des groupes non étatiques armés, soutenus par des pays voisins. C'est à cette présence/implication militaire étrangère qu'est due la résurgence spontanée d'une forme particulière de résistance populaire, c'est le phénomène Maï-Maï.

Qui donc arme les Maï-Maï ? C'est pour essayer d'apporter des éléments de réponse à cette vaste question que nous avons conçu ce projet d'enquête, qui a rencontré l'intérêt et l'appui financier du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), institut dont l'un des objectifs est la recherche et l'information en vue d'une action sur les armes légères. Ainsi, le GRIP considère qu'une recherche approfondie autour de cette question peut être d'un certain apport dans le processus de paix et de réunification dans lequel la RDC est engagée depuis juillet 2003.

Conscient des enjeux de cette question, nous avons conçu un cadre d'analyse méthodologique flexible et adaptable aux contingences du terrain en vue de récolter le maximum d'informations sur cette problématique. Le présent rapport comporte quatre chapitres structurés comme suit :

- Le premier chapitre est consacré au cadre conceptuel et méthodologique de l'enquête, à savoir ses termes de référence, ses objectifs et sa méthodologie.
- Le deuxième chapitre donne un aperçu général de la situation des Maï-Maï en passant en revue l'historique du phénomène, ses zones d'activité et sa structure, aussi complexe que confuse.
- Le troisième chapitre, qui constitue le cœur du rapport de l'enquête, analyse et synthétise les résultats des données recueillies au cours de l'enquête. Le chapitre aborde ainsi les points suivants :
 - Les Maï-Maï et leurs alliances
 - Les voies et moyens d'approvisionnement en armes des Maï-Maï
 - Les types d'armes utilisés par les Maï-Maï
- Le quatrième chapitre s'interroge sur l'avenir politique des Maï-Maï, notamment leur position par rapport aux accords de paix en RDC, leur place dans les institutions de la transition en cours ainsi que le sort qui leur est réservé par le programme DDRRR.

I. Cadre conceptuel et méthodologique

1. Introduction

La problématique de la prolifération et du trafic illicite des armes légères et de l'armement non conventionnel des groupes armés est d'un intérêt évident dans la recherche d'une paix durable. Nous avons conséquemment posé le cadre conceptuel et méthodologique de l'enquête en vue de cerner le contenu, le cheminement méthodologique et les outils de récolte des informations. Le présent chapitre donne des détails sur les termes de référence de la recherche ainsi que les objectifs et la méthodologie utilisée pour le bon déroulement de l'enquête.

2. Contexte socio-économique

La partie orientale de la RDC est une région relativement représentative des réalités socio-économiques du pays. Elle est en effet assez riche pour être autosuffisante. Elle a d'immenses potentialités agricoles, piscicoles et pastorales. Elle regorge de nombreuses matières précieuses dont le colombo-tantalite (coltan) et l'or, qui ont été parmi les principaux enjeux du conflit congolais.

Le trafic commercial entre les deux Kivu et le Rwanda et le Burundi est très important. Mais, paradoxalement, les populations du Nord et du Sud-Kivu dépendent grandement du Burundi et du Rwanda d'où elles importent l'essentiel des produits manufacturés qu'elles consomment habituellement. La guerre qui déchire la RD Congo depuis 1996 n'a en rien gêné ce trafic séculaire mais, suite aux crises socio-politiques du Burundi et du Rwanda, cette partie de la région des Grands Lacs est devenue une plaque tournante du trafic illicite des armes légères. Les frontières entre la RD Congo et ses deux petits voisins de l'est sont très poreuses et difficilement contrôlables par l'administration locale.

La situation sociale est à son point le plus bas. Les gens vivent, depuis le début de la deuxième guerre de 1998¹ essentiellement de l'aide humanitaire. Des milliers de personnes sont déplacées par la guerre et les infrastructures de base, là où elles existent encore, sont délabrées. Les écoles et les hôpitaux sont maintenus par des communautés religieuses, des organisations non gouvernementa-

les internationales et la société civile, car le pouvoir effectif du RCD/Goma² n'a jamais pu établir l'ordre, ni se doter d'une quelconque popularité.

3. Objectifs de l'enquête

De manière globale, cette enquête vise à apporter des éléments de réponse à une question que l'opinion populaire a tendance à traiter avec a priori et de manière plutôt simpliste. Cette étude représente donc une occasion d'éclairer l'opinion générale sur l'armement des résistants populaires congolais communément appelés Maï-Maï.

En répondant à la question que pose son titre, l'enquête vise également, de manière spécifique, à exercer quelque action sur la prolifération et le trafic illicite des armes légères dans la partie orientale de la RDC.

4. Méthodologie de l'enquête

Pour mener cette enquête et atteindre ses objectifs, nous avons conçu et élaboré un cadre conceptuel et méthodologique comprenant un questionnaire fouillé et une méthode de récolte des données.

Pour récolter les données de l'enquête, nous avons effectué plusieurs voyages vers les principales zones d'activité et bastions des Maï-Maï. Nous avons notamment parcouru le Fizi, les Moyens Plateaux de la chaîne des Mitumba en sa partie qui surplombe Uvira, la plaine de la Ruzizi ; et dans un deuxième temps, nous nous sommes rendus à Bukavu, dans la région de Bunyakiri et Walikale, dans le Sud-Kivu, à Kindu dans le Maniema et au Nord-Kivu.

Nous avons eu recours à des enquêteurs locaux pour nous assister dans notre tâche. A Fizi, nous avons bénéficié des services très loyaux de Kabiona Meri Innocent, enquêteur et chercheur de la MiJaS (Mission des Jacobins Sages, basée à Uvira). A Kindu, c'est Aruna Amurani, animateur au sein de l'ONG Union pour le Progrès de Kasongo (UPKa) qui nous a été de grande utilité dans la

1. Le Rassemblement congolais pour la Démocratie, RCD, a vu le jour à Goma, dans l'est de la RD Congo, le 02 août 1998.

2. Le RCD/Goma a exercé un pouvoir d'Etat sur le territoire qu'il contrôlait durant toute la période de la rébellion, entre août 1998 et juillet 2003.

Zone d'activité des Maï-Maï



récolte de toutes les informations sur la contrée. A Goma, nous avons bénéficié des services de notre collègue Magellan Luanda Mungabo, président de l'ONG ASODP, une organisation de défense des droits humains basée dans cette ville. A Mwenga, nous avons eu recours aux services de M. Patrick Nyamatomwa, coordinateur de l'Association pour la Paix et la Concorde civile (APACC).

Etant donné la sensibilité du sujet et pour éviter de rendre plus aigus les problèmes de sécurité, nous

avons évité de donner à cette dernière un caractère pompeux en engageant, par exemple, un grand nombre d'enquêteurs.

En vue d'accroître le nombre d'informations sur cette question, nous avons établi un cadre de contacts quasi permanents avec des collègues basés à Kisangani, Goma, Bukavu et Beni et œuvrant dans l'action sur les armes légères.

II. Aperçu général de la situation des Maï-Maï

1. Historique du phénomène

Le phénomène Maï-Maï date des années 1960. Après l'assassinat du premier Premier ministre congolais Patrice Emery Lumumba et l'instabilité politique qui s'ensuivit, certains de ses proches décidèrent, avec des appuis extérieurs, de faire la guerre contre le gouvernement dirigé par Joseph Kasavubu et restaurer l'idéal nationaliste de Lumumba. Le plus célèbre d'entre eux a été, sans nul doute, Pierre Mulele, ex-ministre de la Jeunesse de Lumumba et nationaliste convaincu. Mulele, avec d'autres proches comme Gaston Soumialot, Christophe Ngbenye, Albert Gizenga et Laurent-Désiré Kabila, avait levé une armée qui s'est rapidement emparé, au début de 1964, du Kivu, d'une bonne partie du Kasaï oriental et de la Province Orientale avant d'être défaite par les forces régulières sous le commandement du colonel Joseph-Désiré Mobutu.

Les hommes de Mulele avaient des moyens militaires souvent rudimentaires, insuffisants et de loin inefficaces pour mener une guerre aussi ambitieuse. Ils utilisaient pour leur grande majorité des armes blanches (machettes, couteaux, flèches, lances, etc.). Ils croyaient à des forces surnaturelles incarnées dans l'eau (d'où le mot « Maï » qui veut dire « l'eau » en swahili du Congo) et dans des amulettes et tatouages. Ils pensaient que cette eau « bénite » et ces amulettes avaient les vertus de vivifier et de rendre invulnérables les personnes initiées. Toutefois, cette invulnérabilité était assortie de plusieurs conditions et prescriptions qu'il ne fallait aucunement transgresser.

Après la rébellion muleliste, des mouvements de résistance et d'autodéfense populaire se sont constitués au fil des ans dans différents coins de l'est de la RD Congo sur des bases tribales en affichant des revendications foncières et relatives aux droits civiques. Ils ont pris différentes appellations suivant les milieux. C'est dans le Nord-Kivu où l'on en a trouvé une plus grande diversité : des *Katuku* à Walikale, des *Ngilima* à Masisi et des *Batiri* à Rutshuru, Lubero et Beni. On trouvera aussi les *Simba* de Laurent-Désiré Kabila ainsi que

les *Basikalangwa* de Charles Simba dans le Fizi, les *Mudundu 40* dans le Walungu, etc.

Le phénomène le plus récent des Maï-Maï date des années 1980. Il n'y a pas de lien politique entre ces groupes et ceux des années 1960. Les points communs se situent au niveau du recrutement dans la population et de la croyance aux forces surnaturelles. La résurgence du phénomène Maï-Maï a été constatée dans le Masisi, au Nord-Kivu, où les autochtones s'opposent à l'occupation des terres fertiles par les Hutu et Tutsi rwandais installés là depuis plusieurs années. Afin que les autochtones ne se retrouvent en situation d'expropriation, les jeunes Hunde et Nyanga se sont vite mobilisés pour chasser cette population rwandaise. Le mouvement s'est alors étendu dans plusieurs contrées où des guerres tribales ont éclaté peu après.

Les Maï-Maï se sont opposés à tous les régimes qui se sont succédé après Lumumba jusqu'au déclenchement de la guerre de 1998. Ils se sont plusieurs fois insurgés contre Mobutu dans le Ruwenzori, dans la région de Beni et Butembo et dans le Fizi. Ils se sont vigoureusement opposés à la campagne militaire de Laurent-Désiré Kabila en 1996-1997. Ce dernier justifiait alors la présence de l'ex-Armée patriotique rwandaise (APR)³ sur le sol congolais par le fait de l'existence des Maï-Maï, des miliciens *Interahamwe* et des soldats des anciennes Forces armées rwandaises (ex-FAR) qui seraient à l'origine de l'insécurité aux frontières entre la RD Congo et ses voisins de l'est. Ainsi, selon L. D. Kabila, le gouvernement congolais et les pays voisins devaient composer pour détruire des foyers de tension, car les Maï-Maï étaient considérés comme boucliers pour les miliciens *Interahamwe*, les ex-militaires des Forces armées rwandaises (FAR) et les rebelles burundais des FDD et FNL⁴, qui menaient des actions en territoires rwandais et burundais.

Pour cette raison, des contingents militaires étaient envoyés chaque fois dans les zones dites de tension afin de mater les insurrections Maï-Maï.

3. Aujourd'hui l'armée régulière rwandaise s'appelle « Rwandan Defence Forces » (RDF) ou « Forces de défense rwandaises ».

4. Forces pour la défense de la démocratie et Front national de libération (rebelles hutu burundais).

Des militaires de l'AFDL⁵, de l'APR, de l'UPDF⁶ et de l'armée burundaise en profitaient pour s'adonner aux pillages, aux exactions et aux violations des libertés fondamentales.

2. Zones d'activité

Les zones d'activité des Maï-Maï se situent exclusivement à l'est de la RD Congo. Cette région a été le principal foyer des toutes les tensions qui ont déchiré le pays depuis son accession à l'indépendance. Les principales zones d'activité sont :

- Nord-Kivu

Les foyers de la résistance Maï-Maï dans le Nord-Kivu sont les localités de Butembo, Beni, Lubero, Masisi et Rutshuru.

- Sud-Kivu

Au Sud-Kivu, les Maï-Maï sont disséminés un peu partout à travers la province. Mais leurs principaux foyers sont Uvira (les Moyens Plateaux des Mitumba et la plaine de la Ruzizi), Fizi (principalement les Hauts et Moyens Plateaux des Mitumba, la presqu'île d'Ubwari et la plaine lacustre de Dine, Nemba et Kazimia), Walungu et Kabare, ainsi que les territoires de Walikale et Bunyakiri.

- Maniema

L'émergence du phénomène Maï-Maï n'a été observée qu'avec l'arrivée de L. D. Kabila. A l'instar de leurs frères du Nord et Sud-Kivu, les jeunes gens du Maniema avaient longtemps résisté à l'occupation et à l'exploitation rwandaise de leur territoire. Les Maï-Maï sont particulièrement actifs à Kindu, Kasongo, Wamaza, Salamabila et Kalima.

Outre ces trois provinces (qui constituaient auparavant le Kivu), l'activisme Maï-Maï a été également observé, mais à un degré relativement moindre, dans la province orientale (Ituri, Isiro, Aru) et dans le Haut-Katanga (Kalemie, Kabalo, Moba, Kongolo, Nyunzu).

3. Une nébuleuse plutôt qu'un mouvement

Jean-Claude Willame présente les Maï-Maï comme étant *un mouvement non coordonné de bandes occasionnelles qui, réputés pour leur invincibilité à l'instar des rebelles des années*

*64-67 dont ils ont repris le nom, ont pour seul objectif d'expulser du Congo les Tutsi*⁷.

Cette définition, quoi qu'à relativiser et à situer dans un contexte temporel bien précis, contient un certain nombre d'éléments que tous les Maï-Maï de l'est de la RD Congo ont en commun. Il s'agit d'abord du nom, ensuite du manque de coordination, de la manière impromptue avec laquelle ces groupes naissent, de leur foi en leur prétendue invincibilité et invulnérabilité. S'agissant de leur objectif, il faudrait examiner la situation de manière plutôt spécifique et au cas par cas. Les objectifs des Maï-Maï sont aussi divers qu'il y a de groupes portant cette appellation.

Tous les Maï-Maï du Nord-Kivu et une partie de ceux de la province orientale reconnaissent Padiri Bulenda Kalendo (qui a su plonger dans l'ombre le docteur Kiganda, chef des Ngilima) comme leur chef suprême. Elevé au grade de général de brigade par L. D. Kabila et nommé, en octobre, commandant de la région militaire de Kisangani par le président Joseph Kabila à la faveur de l'accord sur la formation d'un état-major intégré et d'une armée nationale unifiée⁸, cet homme de petite taille, calme et réservé, et d'un rare charisme, a toujours déclaré se battre pour « bouter dehors les envahisseurs rwandais, burundais et ougandais ». Il a mené une longue résistance aux troupes de l'armée rwandaise et du RCD/Goma auxquelles il a infligé, à maintes reprises, de cuisantes défaites dans plusieurs localités du Nord-Kivu entre 1998 et 2002. Les Maï-Maï de Padiri sont les plus nombreux et mieux organisés que tous les autres.

C'est au Sud-Kivu que la réalité des Maï-Maï est la plus complexe. On y dénombre plusieurs groupes et beaucoup de seigneurs de guerre. A Uvira, par exemple, on dénombrait 11 groupes dont six se reconnaissaient sous l'autorité de Zabuloni

5. Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (armée dirigée par L.D. Kabila lors de son opération de renversement de Mobutu).

6. Uganda People's Defense Forces (forces armées régulières ougandaises).

7. P. Mathieu et Jean-Claude Willame, *Conflits et Guerres au Kivu et dans la région des grands lacs*, Cahiers africains, n° 39-40, 1999.

8. L'Accord global et inclusif pour la paix signé entre les parties au Dialogue inter-congolais en décembre 2002 à Pretoria prévoit la création d'une armée nationale qui inclurait toutes les forces combattantes congolaises de ces parties.



Le colonel Dunia Lwendama (au milieu) s'entretient avec le commandant Jeannot Ruharara.



Le colonel Baudouin Nakabaka entouré par ses hommes ; Nakabaka est maintenant lieutenant-colonel dans l'armée régulière congolaise.



Les principaux chefs Maï-Maï du Secteur opérationnel de l'Est (SOE); de gauche à droite: Nakabaka, Ruharara, Dunia, Kayamba et le mythique commandant Zabuloni Rubaruba, ayant combattu en 1964 aux côtés de Mulele.

Rubaruba, un ancien muleliste ayant combattu en 1964. Ce septuagénaire analphabète usé par l'âge et de longues années de maquis, a décidé, en début 2002 de passer les rênes du mouvement à l'un des ses lieutenants, le quadragénaire Baudouin Nakabaka. Ce dernier, avec l'aide de Lukole Madowadowa, un officier instructeur des FAC⁹ envoyé par Joseph Kabila chez les Maï-Maï d'Uvira-Fizi (le secteur opérationnel de l'est) en mars 2002, a réussi à unifier en un seul mouvement tous les Maï-Maï d'Uvira, en s'entourant de tous les petits seigneurs de guerre comme Kayamba Kibugu ou Jeannot Ruharara¹⁰.

Les objectifs des Maï-Maï d'Uvira ont évolué au fil des événements. Nakabaka déclarait à Uvira le 26 octobre 2003 que « nous ne nous battons plus contre nos frères Banyamulenge¹¹, mais contre les agresseurs de notre pays et pour la réunification du Congo »¹².

Le territoire de Fizi, au sud du Sud-Kivu, passe pour l'un des plus insurrectionnels de la RD Congo. Des groupes armés y sont restés actifs depuis pratiquement les années 1960 : d'abord les mulelistes, les Simba de L. D. Kabila, qui ont travaillé un moment avec Che Guevara, les Basikalangwa de Charles Simba des années 1980-1990, et les actuels Maï-Maï du colonel Dunia Lwendama. Dans un court entretien que Dunia nous a accordé le 5 janvier 2004 dans la presqu'île d'Ubwari¹³, il a développé les objectifs de sa lutte en trois points : chasser l'occupant rwandais des terres ancestrales, s'opposer aux visées expansionnistes des Tutsi Banyamulenge qui veulent « amputer Fizi pour créer Minembwe » et veiller à la sécurité des Babembe et de leurs biens. Il s'agirait en somme davantage d'une lutte foncière que d'un combat nationaliste. Nous constatons en outre que, sur la question des Banyamulenge, les propos de Dunia divergent fortement de ceux de Nakabaka.

Quand le RCD/Goma et le pouvoir de Kigali ont pris l'initiative de « récupérer » les diverses groupuscules Maï-Maï errant et sévissant dans le Bushi

(Walungu, Kabare, Kalehe) et dont ils se sont longtemps servi pour accomplir des basses besognes, ces groupes ont formé ce qu'on a appelé le Mudundu 40 dont le chef était le trafiquant d'or et de coltan Patient Mwendanga. Lorsque ce dernier a été désigné gouverneur de la province du Sud-Kivu, c'est le commandant Odilon Kurhenamuzimu qui a repris la direction du groupe. Sous la direction de ce dernier, le groupe Mudundu 40 s'est progressivement libéré de l'emprise du RCD/Goma et du Rwanda. Cela n'a pas plu aux « maîtres » qui ont immédiatement limogé Patient Mwendanga, l'accusant d'affairisme et d'incompétence, puis l'ont arrêté et écroué à Bukavu en avril 2002. Le Mudundu 40 semble évoluer comme une myriade de groupuscules à la solde du Rwanda, du RCD/Goma, d'exploitants d'or et de coltan, sans objectifs politiques précis.

Les combattants Maï-Maï du Maniema, sous la houlette du commandant Enerunga, disent se battre contre « l'envahisseur tutsi »¹⁴ et pour la sauvegarde des nombreuses mines d'or de leur province, pillées par les Rwandais depuis 1996.

Il existe également plusieurs groupuscules Maï-Maï dans le territoire de Mwenga et Shabunda qui ont longtemps résisté aux troupes de l'APR. Ils n'ont jamais su s'organiser en un mouvement coordonné unique et sont restés marginaux.

9. Forces armées congolaises, armée régulière du Congo, devenue l'armée nationale unifiée.

10. Le colonel Ekofo, commandant en second de la 4ème Brigade commandée par Nakabaka, nous l'a confirmé dans un entretien au téléphone vers le 5 janvier 2004.

11. Banyamulenge : Tutsi congolais rwandophones, établis au Kivu.

12. Il était alors descendu sur Uvira avec d'autres chefs Maï-Maï de ce secteur pour rencontrer le tout nouveau commandant de la 10ème région militaire, le général Prosper Nabilwa, envoyé par Kinshasa.

13. A l'occasion de la visite dans cette région de Prosper Nabilwa, commandant de la 10ème région militaire, Dunia nous a accordé un entretien, mais a refusé d'être enregistré ou que l'on prenne des notes de ses propos.

14. entretiens verbaux à Kindu dans un camp de démobilisation, janvier 2004.

III. Qui arme les Maï-Maï ?

1. Les Maï-Maï et leurs alliances

« Une démocratisation manquée, une guerre civile dévastatrice, une économie ravagée, une famine en perspective, des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées, une noria de rébellions dont on se demande parfois si elles savent encore pourquoi elles se battent, de multiples sanctuaires croisés, plusieurs millions de morts, une génération d'enfants soldats ayant pour unique système de référence la violence et la loi de la kalachnikov, une haine ethnique qui n'en finit pas, tel un cancer, de se propager à toute la région et de renvoyer aux calendes grecques le fameux « plus jamais ça », tel est le résumé que l'on peut faire des dernières années de l'histoire de la région des Grands Lacs ». ¹⁵

C'est dans ce sombre tableau, par lequel Olivier Lanotte introduit son ouvrage *République démocratique du Congo, Guerres sans frontières*, qu'il faut aller chercher les alliances des Maï-Maï, des alliances souvent éphémères et contre nature qui se font et se défont, au gré des circonstances.

En effet, les Maï-Maï, au cours de leur histoire, se sont un moment opposés et un moment alliés à tous les régimes politiques postérieurs à Lumumba. Le récent aspect du phénomène, dont il convient de situer la résurgence au début de la campagne militaire de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), va attirer toute notre attention, car c'est au cours de cette période que les Maï-Maï vont nouer des alliances qui vont leur permettre de s'alimenter en armes de manière considérable.

Ainsi donc, c'est au lendemain des invasions étrangères dont la RD Congo a été victime que le phénomène Maï-Maï a ressurgi avec force, se présentant comme un antidote ou une réaction de la communauté autochtone de base.

Même s'il n'est pas aisé de les cataloguer, leur philosophie et leur ligne de conduite variant non seulement d'un groupe à un autre mais aussi d'une région à une autre, on peut affirmer sans grand risque de se tromper que, *grosso modo*, les Maï-Maï se définissent fondamentalement comme des « patriotes congolais » pour la cause et la défense

de l'intégrité territoriale de la RD Congo. Ils étaient en tout cas clairement opposés à la présence des troupes étrangères en RD Congo et les combattaient en même temps qu'ils se battaient systématiquement avec tout mouvement rebelle qui était de connivence ou suspecté collaborer avec elles. Ces différents groupes Maï-Maï ne s'entendaient pas forcément entre eux. Mais, acteurs à part entière dans la guerre en RD Congo, les Maï-Maï ont régulièrement conclu des alliances de circonstance avec certains groupes armés impliqués dans cette guerre. C'est ainsi par exemple que, dans la portion du Nord-Kivu précédemment sous contrôle du RCD/KML, une scission du RCD-Goma s'étant allié en 2002 au gouvernement de Kinshasa, les Maï-Maï de Butembo et de Beni, communément appelés *le groupe de Mudugho*, établirent une alliance avec l'Armée patriotique congolaise (APC), l'armée du RCD/KML, pour combattre d'un côté la présence ougandaise et les troupes du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba dans le grand nord-est et, de l'autre, se liguèrent à la même APC le temps d'opposer, tant bien que mal, une résistance aux assauts répétés du RCD/Goma qui les menaçait vers le sud.

Mais lorsque les Maï-Maï de Beni-Butembo et l'APC ne se battaient pas contre les forces du RCD/Goma, du MLC, ou les troupes ougandaises, ils se pourchassaient dans les rues de ces villes, dans une lutte pour l'hégémonie qui ne disait pas son nom. Une cohabitation difficile qui rend plus complexe à expliquer la nature de leur relation. Si les Maï-Maï de Beni et de Butembo et l'autorité provinciale de cette partie de la RD Congo n'étaient pas vraiment des ennemis, ils n'étaient pas plus des amis, mais plutôt des rivaux.

Quand la rébellion de l'AFDL a éclaté, la population congolaise et la majorité des observateurs l'ont assimilée à une simple rébellion de Banyamulenge encadrée par l'APR. Ce n'est qu'un peu après novembre 1996 que cette « rébellion des Banyamulenge » s'est petit à petit muée en une guerre de libération nationale suite aux déclarations d'intention du porte-parole de l'AFDL de l'époque, Laurent-Désiré Kabila, d'aller jusqu'à

15. Olivier Lanotte, *République démocratique du Congo - Guerres sans frontières, de Joseph-désiré Mobutu à Joseph Kabila*, ed. GRIP-Complexe, Bruxelles, 2003.

Gbadolite. C'est cette idée de la rébellion banyamulenge, doublée d'un insaisissable sentiment anti-Tutsi entretenu dans la population du Nord et Sud-Kivu par les millions des réfugiés rwandais et l'assassinat par les militaires tutsi du premier président hutu burundais, qui explique la popularité des Maï-Maï. Ajoutons-y la détermination de contrer le projet de création d'un empire Hima (ou tutsi) dont on avait tant parlé et qui aurait dû comprendre le Kivu et l'axe Kampala, Kigali et Bujumbura, et nous comprendrons mieux la volonté de jeunes autochtones à s'organiser en petits groupes de combattants pour en découdre avec les Tutsi. Mais il y a aussi ce prestige, chez les adolescents, de porter une arme, de fumer et de boire à loisir, protégé par le chef à qui seul on rend des comptes, ce prestige glorifié par toutes sortes de propagandes qui a amené à l'engagement volontaire de milliers d'enfants dans la résistance Maï-Maï.

Dans une pareille lutte et dans le contexte du moment, les alliés naturels des Maï-Maï ne peuvent être que des éléments armés hutu éparpillés un peu partout dans l'est de la RD Congo, c'est-à-dire notamment les ex-FAR, les miliciens *Interahamwe* et les rebelles hutu burundais.

1.1. Les ex-FAR et les *Interahamwe*

Ces éléments hutu rwandais, estimés à plusieurs milliers dans l'est de la RD Congo, passent aux yeux du monde entier comme la cheville ouvrière du génocide rwandais de 1994. Hantés par la lutte pour leur survie et étant donné la haine viscérale qu'ils vouent aux Tutsi, les ex-FAR et *Interahamwe* ont fourni aux Maï-Maï une assistance militaire multiforme.

Au Nord-Kivu, on a retrouvé dans l'entourage de Padiri Bulenda et du docteur Kiganda¹⁶ des dizaines d'officiers des ex-FAR et des centaines d'*Interahamwe*. Ces derniers jouaient un rôle très actif dans les offensives de Padiri contre les troupes du RCD/Goma et de l'APR¹⁷. Ces hommes ont vendu, donné ou échangé contre d'autres biens une bonne partie de leurs armes aux Maï-Maï de Padiri.

Au Sud-Kivu, les miliciens *Interahamwe* étaient très présents dans les rangs des Maï-Maï, alors que des milliers d'autres erraient à travers la province, s'organisant en bandes pour commettre des exactions contre la population civile. Ils ont, entre 1996 et 2003, offert, vendu ou échangé plusieurs servi-

ces avec les Maï-Maï dont des armes et munitions¹⁸. Dans pratiquement toutes les attaques lancées par les Maï-Maï contre les troupes du RCD/Goma et de l'APR, il y avait des ex-FAR et des *Interahamwe*. Le 13 octobre 2002, quand les Maï-Maï et les hommes de Masunzu ont pris d'assaut la ville portuaire d'Uvira et réussi à en chasser les troupes du RCD/Goma, ils avaient bénéficié d'un soutien substantiel en armes, en munitions et en combattants des *Interahamwe*¹⁹.

Au Maniema, la réalité n'est pas si éloignée de celle du Nord et du Sud-Kivu. Les milliers d'ex-FAR et *Interahamwe*, éparpillés dans tout l'est de la RD Congo depuis 1994, ont su, par un inimaginable instinct de conservation et une lutte acharnée pour leur survie, s'acclimater et s'adapter aux réalités locales dans tous les coins où le destin les menait. Leur aguerrissement, leur haine viscérale des Tutsi et, surtout, les armes qu'ils portaient étaient autant d'« atouts » qui facilitaient leur intégration au sein des groupes de résistants autochtones.

Mais ces alliances ont souvent été éphémères et instables, elles se faisaient, se défaisaient et se refaisaient, au gré des circonstances. Quand le président Joseph Kabila a décidé de se rapprocher des Maï-Maï en début 2002 et de jouer franc jeu avec la communauté internationale et le Rwanda pour obtenir le retrait de ce dernier de la RD Congo²⁰, les ex-FAR et *Interahamwe*, qui s'étaient entre-temps constitués en ALIR²¹ et FDLR²², ont pris nettement leurs distances par rapport aux Maï-Maï et ont préféré s'organiser et agir seuls. Plusieurs affrontements ont même eu lieu entre les Maï-Maï et les *Interahamwe*, par exemple le 26 novembre 2002 à Rugeje, dans les Moyens Plateaux surplombant la plaine de la Ruzizi²³, et le 31

16. Padiri Bulenda et le docteur Kiganda sont deux chefs Maï-Maï du Nord-Kivu.

17. Témoignage oral d'un chef Maï-Maï, ayant requis l'anonymat, rencontré à Beni le 10 janvier 2004.

18. Entretien, à la base de Kitundu à Uvira le 6 janvier 2004, avec un chef Maï-Maï qui a requis l'anonymat.

19. Témoignages recueillis le 16 octobre 2002 par l'équipe de reportage du *Messageur du Peuple*, un journal indépendant d'Uvira.

20. Le Rwanda a toujours exigé le désarmement et le rapatriement des tous les ex-FAR et *Interahamwe* actifs au Congo qu'il considérait comme une menace pour sa sécurité intérieure.

21. Armée pour la libération du Rwanda

22. Forces démocratiques pour la libération du Rwanda

23. *Le Messageur du Peuple*, n°26 du 15 novembre 2002.

octobre 2003 entre Maï-Maï et FDLR/ALIR à Mwenga²⁴.

Le 4 janvier 2004, le colonel Ekofo, des ex-Forces armées zaïroises, travaillant comme encadreur militaire des troupes Maï-Maï du colonel Baudouin Nakabaka et commandant en second de ce dernier, a remis à la mission de l'Organisation des Nations unies en RD Congo (MONUC) à Kamanyola²⁵, après avoir usé d'un stratagème, 60 combattants *Interahamwe* et ex-FAR parmi des centaines que comptent les rangs des Maï-Maï sous les ordres du colonel Nakabaka. Le colonel Ekofo, qui espérait tant de cette opération, a vite déchanté, quand les officiels de la MONUC ayant négocié le « marché » se sont tout simplement désistés. Ces combattants rwandais ont ensuite été remis aux autorités de Kigali dans le cadre du programme DDRR²⁶. Informés de la mésaventure advenue à leurs collègues, d'autres groupes d'*Interahamwe* en stationnement dans le milieu se sont volatilisés dans la nature avec leurs armes²⁷. Après avoir appris la situation à Kinshasa où il poursuit une formation-recyclage en commandement des troupes, le bouillant colonel Nakabaka a plongé dans une rage folle avant de décider la suspension de son commandant en second²⁸.

Quand le gouvernement de transition de la RD Congo a décidé d'envoyer une petite solde à tous les militaires du Sud-Kivu²⁹ à la fin novembre 2003, les *Interahamwe* alliés aux Maï-Maï sont allés piller la population civile à Sange (plaine de la Ruzizi), Nyangezi (dans le Walungu) et Nyabibwe (dans le Kalehe, au nord de Bukavu), pour « se faire payer » eux aussi.

C'est là autant de faits et incidents d'apparence marginale mais pourtant très révélateurs de la fragilité des alliances sporadiques et circonstancielles entre les Maï-Maï et les combattants Hutu rwandais.

1.2. Le gouvernement de Kinshasa

Le gouvernement de Kinshasa est le principal allié des Maï-Maï depuis septembre 1998. Quelques mois plus tôt, ce même gouvernement traitait les Maï-Maï de « bandits à mains armées »³⁰. Mais, à l'éclatement de la rébellion du RCD parrainée par le Rwanda, les Maï-Maï ont réussi à susciter l'engouement populaire de tout le Kivu et l'intérêt obligé du gouvernement congolais grâce à

leur seule revendication du départ des Tutsi et du Congo aux Congolais car, comme le disent Frank Van Acker et Koen Vlassenroot, *rejoindre des tels groupes (Maï-Maï) semble en effet le meilleur moyen de résister à l'APR tout en offrant simultanément des nouvelles opportunités à ces jeunes générations*³¹.

Depuis septembre 1998, le gouvernement de LD Kabila a donc multiplié les contacts avec les résistants de l'est que désormais tous les discours officiels s'accordaient à appeler « Forces d'Auto-défense Populaire » (FAP)³². Tous les émissaires de L. D. Kabila aux Maï-Maï étaient porteurs d'argent et de « messages personnels du Mzee » aux chefs Maï-Maï³³.

L'appui militaire de Kinshasa aux Maï-Maï a quelque peu tari entre janvier et décembre 2001. Après la mort du père, le fils Kabila s'est investi dans une dynamique de paix en promettant de *collaborer avec les Nations unies et l'OUA, de relancer le Dialogue inter-congolais, de préparer des élections libres et transparentes et de libéraliser l'économie nationale pour sortir le pays d'une récession sans précédent*³⁴. Sur le plan intérieur, le jeune Kabila avait d'autres préoccupations, notamment consolider son pouvoir encore fragile. C'est au début 2002 qu'il a renoué les contacts avec les Maï-Maï de l'est du pays.

24. Source :AFP et MISNA, 11 janvier 2004.25. Localité du territoire de Walungu située à la frontière avec le Rwanda.

26. « Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réhabilitation et Réinsertion ».

27. Reportage du *Messageur du Peuple* n° 54 du 15 janvier 2004.

28. Entretien le 10 janvier 2004 à la base de Kitundu, forteresse des Maï-Maï d'Uvira, avec l'un des lieutenants de Nakabaka qui a requis l'anonymat.

29. c'est-à-dire les troupes du RCD/Goma et les Maï-Maï.

30. Déclaration de Gaétan Kakudji, alors ministre de l'Intérieur de LD Kabila, à Bukavu en janvier 1998.

31. Frank Van Acker, Koen Vlassenroot, « Les « Maï Maï » et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, n°84, décembre 2001, p.112.

32. C'est Mwenze Kongolo, ministre de la Justice puis de la Sécurité intérieure de L. D. Kabila, qui a utilisé le premier cette dénomination, lors d'une adresse aux étudiants de l'université de Lubumbashi, en octobre 1998.

33. Entretien le 10 janvier 2004 à la base de Kitundu, forteresse des Maï-Maï d'Uvira, avec l'un des lieutenants de Nakabaka qui a requis l'anonymat.

34. Discours programme du jeune chef de l'Etat, à son investiture en janvier 2001.

En février 2002, Joseph Kabila a envoyé deux officiers des FAC avec grade de colonel dans l'est du pays. Au Sud-Kivu, il envoie clandestinement le colonel Lukole Madowadowa et, au Nord-Kivu, son propre conseiller militaire, le colonel Raphaël Mpungu. Officier discret et presque anonyme, Lukole Madowadowa a sillonné le Fizi et les Moyens Plateaux des Mitumba durant plusieurs semaines avant que les rumeurs sur sa présence ne fusent et que les agences de presse internationales en parlent. La mission confiée à Lukole était triple : entrer en contact avec les chefs Maï-Maï de la contrée et leur réaffirmer le soutien de Kinshasa dans leur lutte, aider à la coordination et à la cohésion des actions des différents groupes Maï-Maï actifs dans cette partie du pays, et asseoir et organiser le Secteur opérationnel de l'Est (SOE)³⁵.

Entre mars et octobre 2002, Kinshasa a fourni aux Maï-Maï, en plusieurs vagues, des armes, des munitions, des uniformes, des appareils de communication et de l'argent, le tout sous la supervision technique du colonel Lukole Madowadowa. Ce soutien militaire de Kinshasa aux Maï-Maï durant toute cette période a été déterminant pour ces derniers, car il leur a permis de s'emparer de la ville d'Uvira et de l'occuper cinq jours durant, du 13 au 18 octobre 2002, et de prendre le contrôle quasi total du Fizi (le plus grand territoire du Sud-Kivu) et des tous les Moyens Plateaux, soumettant ainsi les troupes rwandaises et celle du RCD/Goma à une rude épreuve. D'après divers témoignages recueillis auprès d'«officiers» Maï-Maï à Kindu, Uvira et Fizi, c'est grâce au soutien de Kinshasa que les différents groupes Maï-Maï ont pu se connaître et établir un cadre de communication entre eux. Nous avons trouvé entre décembre 2003 et janvier 2004, dans différents bastions des Maï-Maï du SOE, des coupures de 50 et 100 francs congolais, billets de banque démonétisés par le RCD/Goma et inutilisés sur tout le territoire sous contrôle rebelle, mais utilisés dans la partie contrôlée par Kinshasa. L'usage de ces billets par les Maï-Maï est une preuve éloquente des liens existants entre Kinshasa et les Maï-Maï.

Au niveau du Nord-Kivu et de la Province orientale, l'alliance entre Kinshasa et les Maï-Maï est devenue plus prononcée à partir d'avril-mai 2002 grâce au rôle intermédiaire joué par le RCD/KML, une aile dissidente du RCD/Goma dirigée par Mbusa Nyamwisi³⁶. L'on se souviendra que,

après l'échec du Dialogue intercongolais de Sun City en avril 2002, le gouvernement de Kinshasa avait noué une alliance militaire et politique avec le RCD/KML. Ainsi les armes, munitions, argent, équipements et instructeurs militaires étaient régulièrement convoyés de Kinshasa vers Beni, fief de Mbusa. Et les différents rapports de la MONUC, ainsi que ceux des organisations locales de défense des droits de l'homme, ont plusieurs fois affirmé qu'une partie de cet arsenal de guerre était envoyé aux résistants Maï-Maï.

1.3. Les rebelles burundais des FDD et FNL

Les rebelles burundais des FDD et du FNL sont chronologiquement, avec les ex-FAR et *Interahamwe*, les premiers alliés militaires des Maï-Maï. En effet, à l'arrivée de l'AFDL, dont les troupes étaient essentiellement constituées de Banyamulenge et d'éléments de l'APR, en grande majorité des Tutsi également, ces mouvements armés hutu étaient les principales cibles de l'alliance dirigée par L. D. Kabila. La stratégie des alliés consistait à *éliminer par la force les « sanctuaires humanitaires » que constituaient les camps des réfugiés et mettre ainsi fin aux problèmes sécuritaires du Rwanda*³⁷. Pour ce faire donc, les ennemis tutsi des populations congolaises non tutsi devenaient *ipso facto* les ennemis des Hutu, rwandais et burundais, qui peuplaient par milliers ces « sanctuaires humanitaires » à partir desquels ils organisaient des attaques contre leurs pays d'origine.

Cette alliance de circonstance entre les groupes rebelles burundais et les Maï-Maï avait été d'autant plus bénéfique pour ces derniers qu'ils pouvaient aisément grossir leurs rangs lors des attaques. C'est donc plus en effectifs humains qu'en matériel militaire que les rebelles burundais ont été utiles aux Maï-Maï. Les éléments FDD étaient les premiers et les plus nombreux aux côtés des Maï-Maï. D'après le commandant Safari des Maï-Maï, c'est grâce aux troupes des FDD que ceux-ci avaient réussi, entre 1999 et 2002, à prendre le contrôle de

35. Entretien avec le commandant Safari, ancien aide de camp de Nakabaka, qui a fait défection avant de rallier le RCD/Goma avec 123 de ses compagnons d'armes en août 2002.

36. qui a évincé le professeur Wamba dia Wamba, lui-même ancien dirigeant du RDC-Goma.

37. Olivier Lanotte, *op. cit.*, p. 44.

plusieurs localités de Fizi dont principalement Misisi³⁸, Kilembwe³⁹, Baraka⁴⁰, Ubwari⁴¹ et Bibokoboko⁴². Signalons enfin que les FDD sont les principaux fournisseurs des mines terrestres antipersonnel et antichars aux Maï-Maï, ainsi que des fusils d'assaut de la marque G3.

1.4. Les groupes rebelles ougandais

La présence des groupes rebelles ougandais sur le sol congolais fait partie des motifs avancés par le président Yoweri Kaguta Museveni pour intervenir militairement en RD Congo. Cette présence n'est pas à prouver. En effet, avant même l'ère *kabillienne*, des camps d'entraînement et de retranchement de ces groupes existaient déjà dans le Nord-Kivu (Kasindi, Beni, Ruwenzori) et la Province orientale (Bunia, Aru). Parmi ces groupes, citons principalement les *Allied Democratic Forces* (ADF), la *Lord's Resistance Army* (LRA) et la *West Nile Bank Liberation Front* (WNBFL). Toujours au nom du principe « les ennemis des mes ennemis sont mes amis », ces groupes armés ougandais se sont alliés aussi bien aux Interahamwe rwandais qu'aux Maï-Maï congolais. Selon le colonel Emmanuel Mapenzi, Maï-Maï incorporé dans la nouvelle armée congolaise unifiée basé à Walikale, les rebelles ougandais et les *Interahamwe* ont été longtemps les alliés des Maï-Maï avec lesquels ils échangeaient services et matériels militaires (armes et munitions notamment). A la question de savoir l'état actuel de ces alliances, le colonel Mapenzi nous a répondu : « Aujourd'hui, nous les combattons, parce qu'ils violent nos femmes et pillent nos villages. Et puis, pour nous, la guerre est terminée et la RD Congo est désormais unifiée »⁴³. Des propos semblables nous ont été tenus une semaine plus tard à Bukavu par le commandant Nakiliba, chef des Maï-Maï de Mwenga, dont les hommes sont aux prises avec les *Interahamwe* depuis octobre 2003 dans les territoires de Mwenga et Shabunda⁴⁴.

1.5. Les populations civiles

Les alliés traditionnels et incontournables de la résistance populaire Maï-Maï sont en fin de compte les populations civiles habitant les zones d'activité Maï-Maï. Dans un entretien que nous a accordé M. Kabaka Masesero, chef de cité RCD/Goma de Sange dans la plaine de la Ruzizi, il nous a affirmé

que toute la population de la plaine de la Ruzizi avait soutenu l'effort de guerre des Maï-Maï de Rugeje, Busumu, Kahungwe, Rukobero, Kazimwe, dans les Moyens Plateaux de la chaîne des Mitumba surplombant la Plaine de la Ruzizi.

Pour leur part, des hommes d'affaires et des opérateurs économiques payaient régulièrement une sorte d'impôt aux Maï-Maï. « C'était plus par conviction personnelle et par sentiment patriotique que nous le faisons. Ces enfants ont sauvé le pays et nous ont protégés », nous a déclaré un commerçant originaire d'Uvira qui réside à Bukavu et qui a requis l'anonymat. A la question de savoir combien ils payaient et selon quelle périodicité, le commerçant nous a répondu que cela variait entre 500 et 1000 \$ US par personne et par an. Voici un extrait significatif de notre dialogue

« Selon vous, à quoi devait servir ou servait cet argent ?

- A s'approvisionner en armes, évidemment !
- Des armes, pour faire quoi avec ?
- Quelle question ! Pour protéger la population contre les Rwandais et leurs « outils » congolais naturellement ! »⁴⁵

1.6. Les combattants Banyamulenge du major Patrick Masunzu

Les Maï-Maï se sont également alliés aux hommes du commandant Masunzu, cet officier munyamulenge⁴⁶ qui a commencé sa carrière militaire dans l'APR avant de se retrouver dans les troupes de l'AFDL, puis du RCD. Il est entré en dissidence avec le RCD/Goma au début 2002, s'est

38. On y trouve d'importantes mines d'or.

39. C'est sur ce plateau qu'atterrissaient les avions de type Antonov qui fournissaient les armes et munitions envoyées par Kinshasa aux Maï-Maï.

40. Cette localité est stratégique car elle sert de charnière entre les territoires d'Uvira et de Fizi.

41. Cette presque île compte plusieurs petits ports où accostaient des embarcations en provenance de Muliro (Katanga) et Kigoma (Tanzanie) à bord desquelles il y avait des armes et munitions pour les Maï-Maï du S.O.E.

42. porte d'entrée de Minembwe, pays Banyamulenge.

43. Entretien avec le colonel Emmanuel Mapenzi le 22 décembre 2003 à Walikale.

44. Rapports de OCHA et dépêches d'IRIN, novembre-décembre 2003.

45. Propos recueillis à Bukavu le 14 janvier 2004 dans un débit de boissons appartenant à la personne interrogée.

46. Singulier de « Banyamulenge ».

retranché dans les Hauts Plateaux de Minembwe, sa région natale, à partir d'où il dirige, avec Aaron Nyamushebwa (un des ses vieux compagnons), la branche militaire du Front Révolutionnaire des Fédéralistes (FRF), un mouvement qui combat l'APR et le RCD/Goma. C'est à ce titre que ce mouvement s'est allié aux Maï-Maï et au gouvernement de Kinshasa qui lui fournit régulièrement des armes.

L'alliance entre les Maï-Maï et les hommes de Masunzu a été dévoilée au grand jour lors de la prise d'Uvira le 13 octobre 2002 par leurs troupes coalisées. Cette opération conjointe qui avait conduit au contrôle de Fizi et à la prise d'Uvira avait été menée par le commandant Aaron Nyamushebwa (Munyamulenge, aux ordres de Masunzu) et le commandant Baleke (Mufuliiru, aux ordres du colonel Nakabaka). Quand le RCD/Goma est revenu cinq jours plus tard encadré par les troupes de l'APR pour reprendre Uvira, le colonel Nakabaka ordonna, depuis Lubumbashi où il était en consultation avec des délégués de Joseph Kabila, à toutes les troupes de se retirer pour « éviter un bain de sang ».

1.7. Le RCD/Goma et l'armée rwandaise

Le RCD/Goma et l'APR ont eu à nouer deux types d'alliance avec différents groupes Maï-Maï. C'était, de toute évidence, dans le dessein de « diviser pour régner » et venir ainsi à bout de la résistance populaire.

En avril 2001, l'APR engage une vaste opération de charme vis-à-vis des Maï-Maï des territoires d'Uvira, de Mwenga et de Walikale. Le message aux Maï-Maï était simple : quittez vos maquis, venez œuvrer pour la paix et le développement de vos villages et protéger vos populations contre les forces négatives qui les tuent et pillent leurs biens. En échange, l'APR garantissait une formation paramilitaire, la fourniture d'armes, de munitions et de la ration alimentaire.

L'appel semble avoir été entendu ici et là. Le commandant Fataki alias « Amuse-gueule », chef des Maï-Maï de Kigoma, dans les Moyens Plateaux, est descendu à Sange, dans la plaine de la Ruzizi, à 35 km au nord d'Uvira, avec 138 jeunes résistants. Ils ont été accueillis par des militaires rwandais le 16 avril 2002 et conduits au camp de Kigurwe, dans la plaine de la Ruzizi, non loin de la frontière burundaise. Pour toutes armes, ils avaient

18 AK 47, quelques centaines des cartouches, 2 G3, 1 MAG 7.62, 26 grenades à main antipersonnel, des machettes, des lances et des couteaux, pour 138 hommes⁴⁷. Après une courte instruction militaire, ils reçurent des armes et furent éparpillés, par groupes de 15 à 20, à travers la plaine de la Ruzizi dans des positions tenues jusque là par l'APR et prirent le nom de « *local defense* », car ils avaient le statut de corps d'activistes paramilitaires ou milice pour la sécurité locale.

En organisant cette facétie d'alliance, l'APR entendait utiliser ces Maï-Maï « convertis » contre leurs frères « irréductibles » et, par le fait même, contre toutes les « forces négatives ». Mais elle n'a pas tardé à déchanter. Le 24 décembre 2001, Fataki a été arrêté par l'APR à Kigurwe, accusé d'intelligence avec les « forces négatives » et incarcéré à la 9^{ème} Brigade à Uvira. Informés de l'arrestation de leur chef, tous ces jeunes Maï-Maï ont pris un à un le large et sont retournés dans leur maquis, avec bien entendu les armes données par l'APR. Seuls 39 d'entre eux positionnés à Luberizi (à 52 km au nord d'Uvira, sur la route reliant Uvira et Bukavu) décidèrent de rester loyaux à l'APR. Quand elles se retirèrent de la RD Congo en septembre 2002, les troupes de l'APR qui quittaient Uvira en route pour le Rwanda avaient laissé en « cadeau » à ces « fidèles local defense » de Luberizi un AK 47 à chacun. Mais l'arrestation du commandant Fataki et les désertions massives qui s'en sont suivies avaient marqué la fin d'une alliance qui n'avait duré que huit mois⁴⁸.

Un scénario presque similaire s'était produit à Kamituga et Kasika (dans le Mwenga) ainsi qu'à Walikale.

Le deuxième type d'alliance entre l'APR-RCD/Goma et les Maï-Maï a été observé dans le Bushi (Walungu, Ngweshe et Kabare). L'APR et le RCD/Goma recrutèrent et organisaient des jeunes Maï-Maï par l'entremise de quelques notables locaux et de trafiquants de coltan et d'or, armaient ces jeunes et se servaient d'eux pour perpétrer de basses besognes. C'était le phénomène *Mudundu 40*. Les débuts prometteurs de cette opération avaient permis à Patient Mwendaga, porte-parole

47. Reportage publié dans le n° 21 du *Messageur du Peuple* (30/04/02).

48. Enquête d'Isaac Mudende, correspondant de la MiJaS à Sange, janvier 2002.

de Mudundu 40, d'être nommé au poste de gouverneur de la province du Sud-Kivu. Il a été remplacé à la tête de Mudundu 40 par le commandant Odilon Kurhenamuzimu, qui s'attela à réorganiser le mouvement, à prendre ses distances vis-à-vis du RCD/Goma et de l'APR et à se rapprocher de Padiri Kalendo. Le limogeage de Patient Mwendanga de son poste de gouverneur du Sud-Kivu en mars 2003 et les affrontements entre les Mudundu 40 et les troupes du RCD/Goma en plein centre de Bukavu une semaine plus tard ont consacré la fin de l'alliance entre le duo RCD/Goma-APR et Mudundu 40⁴⁹.

2. Les voies et moyens d'approvisionnement en armes

Depuis 1996, le plus important trafic d'armes vers les Maï-Maï a été observé dans le Sud-Kivu et, principalement, dans le Fizi et l'Uvira où les Maï-Maï ont été plus actifs qu'ailleurs. Ceux-ci ont emprunté et développé au cours de ces dernières années plusieurs voies et moyens d'approvisionnement en armes.

Lors de la résurgence du mouvement, au début de la campagne militaire de l'AFDL, alors qu'ils agissaient en groupuscules indépendants et peu coordonnés, les Maï-Maï dépendaient entièrement de la population qui leur fournissait des armes, du petit bétail et de l'argent. Cela leur permettait de se procurer des armes auprès des *Interahamwe* et des rebelles burundais du CNDD de Léonard Nyangoma qui étaient éparpillés dans la région à l'issue du démantèlement par l'APR des camps de réfugiés où ils vivaient confondus avec des populations civiles. L'échange se faisait sous forme de troc (arme contre chèvre ou poulets) ou sous forme d'achat avec argent liquide.

Plus le conflit s'enlisait, plus les groupuscules Maï-Maï proliféraient, leurs effectifs grossissaient, mais moins la population civile, déjà appauvrie par la guerre, ne pouvait supporter et s'acquitter correctement de cet « effort de guerre ». Les Maï-Maï étaient alors obligés de rançonner la population. Ils organisaient des descentes dans des villages où ils pillaient des vaches, des chèvres, des vivres et même des objets ménagers. Ils s'adonnaient également au racket des véhicules sur les axes routiers, principalement sur l'axe reliant Uvira à Bukavu. Avec le butin obtenu par ces basses besognes, les Maï-Maï achetaient des armes.

L'autre réseau d'approvisionnement en armes, non moins florissant pour les Maï-Maï, fut le réseau burundais. Des jeunes trafiquants de Luvungi, Sange et Kiliba (dans la plaine de la Ruzizi) négociaient l'or exploité par les Maï-Maï⁵⁰ et allaient l'échanger contre des armes et du carburant à des officiers burundais qui commandaient des brigades militaires dans des zones frontalières avec la RD Congo (Gatumba dans Bujumbura rural, Buganda et Rugombo dans la province de Cibitoke). Ces armes et munitions ainsi que le ce carburant entraient en RD Congo par des pistes sur la Ruzizi échappant à tout contrôle des autorités douanières burundaises et congolaises⁵¹. Ces armes et ce carburant procurés au Burundi traversaient la Ruzizi à pirogue, indifféremment de jour comme de nuit ; ils étaient transportés sur des bicyclettes jusqu'à Sange, Kiliba et Luvungi. Là, les Maï-Maï venaient prendre livraison des armes, laissant le carburant aux mains des « négociateurs ». Ce trafic, qui a duré plusieurs mois, a pris fin avec l'arrestation par les agents de la police de l'air, des frontières et des étrangers (PAFE) du Burundi de deux négociateurs, Kadogomba Nakabaja, alias Kadogo, et Willy Ruhombo, que nous avons rencontrés à deux reprises en janvier 2004 à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura et qui nous ont relaté ce trafic. Ces deux jeunes gens auraient été attrapés avec 62 AK 47 et 16.000 cartouches pour fusils d'assaut au niveau de Bugamba, province de Cibitoke, selon le chef de poste de la PAFE à Buganda que nous avons rencontré le 22 décembre 2003. Ce responsable nous a également dit que ces armes ne provenaient pas du stock de l'armée burundaise, mais qu'elles avaient été prises à des combattants des FDD et du FNL tués ou capturés sur le front. Quant aux officiers burundais impliqués dans ce trafic et dénoncés par Kadogo et Ruhombo, ils n'ont pas été inquiétés.

Enfin, le plus important réseau d'approvisionnement en armes, munitions et matériels militaires des

49. IRIN, 8 avril 2003.

50. Les Maï-Maï contrôlaient d'importantes mines d'or dans les Hauts et Moyens Plateaux des Mitumba, telles que Kigoma, Rugeje, Kilembwe, Lulimba, Misisi, Nemba, Mushimbakye.

51. La RDC est séparée du Burundi par la rivière Ruzizi sur 72 km et, plus au sud, par le lac Tanganyika. Cette frontière est l'une des plus poreuses. Il existe seulement deux postes frontières sur toute cette étendue (Kavimvira (RDC)-Gatumba (Burundi) et Kiliba (RDC)-Vugizo (Burundi). De nombreuses pistes à pirogues alimentent toutes sortes de trafics, licites et illicites (boissons alcoolisées, chanvre, café, armes,...).

Maï-Maï a été sans nul doute le « réseau kinois », c'est-à-dire le gouvernement de Kinshasa. En effet, depuis pratiquement mars 2002, Kinshasa a assuré un approvisionnement constant et permanent d'armes, munitions et équipements de guerre à ce qu'il appelait déjà les Forces d'autodéfense populaire (FAP), estimées, en octobre 2003, à près de 30.000 combattants dans tout l'est du pays (Rapport de la 10e Région militaire des forces armées de RDC, décembre 2003, Bukavu).

La voie d'approvisionnement la plus classique, jusqu'en mai 2002, a été le parachutage. Des avions affrétés par le gouvernement congolais larguaient de façon régulière des gros colis contenant des armes et munitions sur des sites bien ciblés dans le Nord et Sud-Kivu.

Il faut relever que, en mai 2002 également, le Dialogue intercongolais (DIC) s'est achevé par un échec à Sun City, où Kinshasa et le RCD/KML de Mbusa Nyamwisi ont conclu une alliance politique et militaire. Ce dernier a alors reçu « officiellement » un soutien militaire de Kinshasa. Une bonne partie de ce soutien était en fait destinée aux Maï-Maï du Nord-Kivu⁵² et acheminée à partir de Beni par la voie terrestre. On se souviendra ensuite que, après la prise de la localité portuaire de Muliro en mars 2002 par les troupes du RCD/ Goma et de l'APR qui avaient repris les hostilités, Kinshasa s'était servi de ce prétexte pour suspendre aussitôt sa participation aux travaux du DIC à Sun City. Les délégués du gouvernement de Kinshasa ne réintégrèrent la table des négociations qu'après le vote de la résolution 1399 par le Conseil de sécurité des Nations unies le 19 mars condamnant vigoureusement le Rwanda⁵³. En effet, cette localité représentait une haute importance stratégique pour Kinshasa qui l'avait transformée en grand centre de transit des armes qu'il destinait aux Maï-Maï du SOE. Suite aux pressions internationales, le RCD/ Goma avait alors dû se retirer de Muliro pour « sauver le DIC »⁵⁴.

Des armes, stockées à Kolwezi et à Lubumbashi, étaient acheminées jusqu'à Muliro via Likasi (sud du Katanga). Et de Muliro, elles étaient entassées dans des embarcations rapides qui les débarquaient dans des petits ports du Fizi, sur le lac Tanganyika (Dine, Ubwari, Kazimia, Wimbi). Et de là, les Maï-Maï venaient les transporter sur la tête jusque dans leurs retranchements des Hauts et Moyens Plateaux de Fizi et Uvira⁵⁵.

Dans le Maniema, les choses se déroulaient quelque peu autrement. Selon de jeunes Maï-Maï démobilisés que nous avons rencontrés dans un Centre de transit d'une ONG locale à Kindu, une bonne partie de l'arsenal militaire des Maï-Maï du Maniema était échangée à Lubumbashi et à Kolwezi contre de l'or⁵⁶. Une autre partie leur était fournie par Kinshasa. Selon ces jeunes ex-combattants, des armes quittaient Kolwezi jusqu'à Kamina par voie ferroviaire d'où elles étaient acheminées par la route jusque dans le Maniema via Mbuji Mayi, Lodja et Kabinda.

Un dernier réseau, non moins important, fut le réseau tanzanien. Des armes étaient emballées et embarquées à Kigoma en Tanzanie et étaient débarquées dans les petits ports de Dine, Ubwari, Hewa Bora, Moba et autres, où les Maï-Maï venaient les récupérer. Selon quelques Maï-Maï avec qui nous avons communiqué, ces armes (pour la plupart des pièces détachées pour MAG, des grenades antipersonnel chinoises et des AK 47) venaient de Kinshasa. Mais, d'après une autre source locale, elles étaient achetées et offertes aux Maï-Maï par des hommes d'affaires natifs de l'est congolais et hostiles au RCD/Goma. Et puis, l'origine exacte de ces armes du réseau tanzanien pose problème par le fait qu'elles ne portent aucun marquage. Pour certains officiers Maï-Maï, elles seraient fabriquées en Tanzanie et en Chine. Une autre opinion – apparemment plus plausible – défendue localement par des chercheurs locaux affirme qu'elles proviennent de l'Europe de l'Est via la Tanzanie.

3. Types d'armes utilisées par les Maï-Maï

Tout au long de l'enquête, nous avons été confrontés à une réalité aussi curieuse que surprenante : les Maï-Maï détiennent des échantillons de presque toutes les armes légères en circulation,

52. Entretien avec un journaliste du journal *Les Coulisses* édité à Kampala et dont le siège se trouve à Beni, au Nord-Kivu. Ce confrère a requis l'anonymat.

53. IRIN, Bulletin hebdomadaire d'information sur l'Afrique centrale et de l'Est, n° 114, mars 2002.

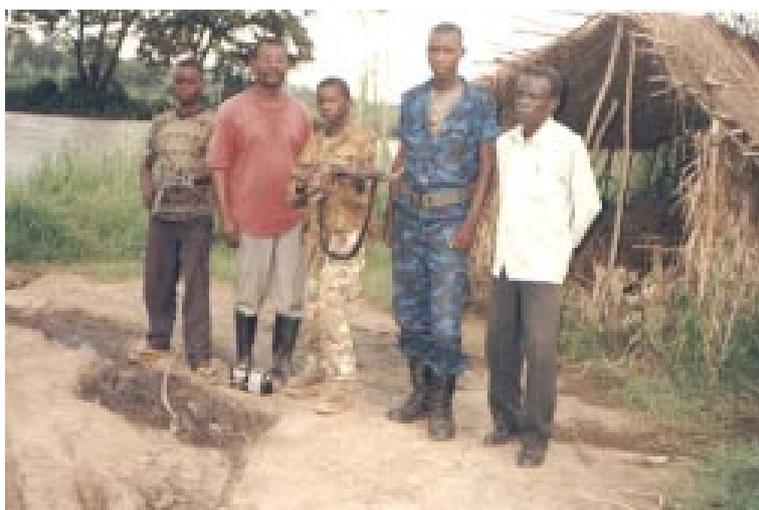
54. Déclaration de Maître Moïse Nyarungabo, alors secrétaire général du RCD/Goma, à la *BBC/Afrique* le 26 mars 2002.

55. Entretien avec le capitaine de frégate Kwangaba, alias Che Guervera, conseiller militaire des FAC, travaillant aux côtés des Maï-Maï depuis février 2002.

56. La province de Maniema regorge de mines d'or (Kalima, Kasongo, Salamabila, Kabambare).



Maï-Maï à la base de Kitundu,
dans les Moyens-Plateaux
au-dessus d'Uvira.



Maï-Maï à la base de Mwaba,
à 17 km au nord-ouest d'Uvira,
au bord de la rivière Ruzizi
(faisant frontière avec le Burundi.
Les deux hommes en habits
civils sont des officiers
(« Afande »).



Maï-Maï à la base de Kitundu ;
le 3ème homme à partir
de la gauche est un lieutenant
du colonel Nakabaka.

légale ou illégale, dans la région des Grands Lacs, des armes de poing aux lance-missiles antiaériens portatifs, en passant par des fusils d'assaut de différentes sortes et des mines terrestres.

L'arsenal le plus important que nous ayons vu se trouve sans nul doute au Sud-Kivu et, plus spécialement, dans le fameux Secteur opérationnel de l'est (SOE) qui englobe Uvira, Fizi et les Hauts et Moyens Plateaux des Mitumba et dont l'Etat-major se trouve à Lubomo, dans la presque île d'Ubwari en territoire administratif de Fizi. Les principales bases du SOE sont : Lubomo, Nemba, Mukela, Kazimia, Lulembwe (Fizi), Karonge, Minembwe (Hauts Plateaux), Kitundu, Kazimwe, Lubarika, Rubuga, Kagombo, Katala (Uvira). Dans ces bases, nous avons vu, pêle-mêle :

- des armes de poing (portées essentiellement par les officiers) : des pistolets de 9mm et 11mm ; des revolvers calibre 38 et 45, des Makarov 9mm ;
- des fusils d'assaut : nous en avons de toutes sortes de marques et d'origine en divers endroits :
- des Kalachnikov AK 47 chinoises, égyptiennes et soviétiques ;
- des Kalachnikov AK 101, AK 102 et AK 103 (rencontrées dans le Nord-Kivu et dont l'origine nous est restée inconnue) ;
- des R4 sud-africaines ;
- des FN FAL belges (rencontrés chez les Maï-Maï d'Uvira, essentiellement) ;
- des M16 A1 et les M16 A2 (rencontrées dans tout le SOE et fournies aux Maï-Maï par Kinshasa) ;
- des G3 (rencontrées à Fizi et fournies par les FDD aux Maï-Maï) ;
- des M1 et M2 (rencontrées au Nord-Kivu et au Maniema, elles auraient été fournies par des rebelles ougandais. Ces derniers les auraient obtenues des Soudanais. Leur origine nous est restée inconnue).
- des mitraillettes :
- des Uzi israéliennes et sud-africaines (nous en avons trouvé partout).
- des mitrailleuses légères :
- des M14 et M30 ;
- des M60 7.62 MAG (offertes en grande quantité par L.D. Kabila à Dunia, chef Maï-Maï ;

ancien compagnon de L.D. Kabila, Dunia nous a confirmé la transaction) ;

- des MI-MAG (d'origine inconnue car non marquée) ;
- des US Thompson (rencontrées au Nord-Kivu essentiellement, reçues des Ougandais ; ces derniers les auraient eux-mêmes reçues des Soudanais)
- des armes appelées communément « BITIBES » par les Maï-Maï ; il s'agit en effet d'une sorte particulière de mitrailleuse lourde portant le marque « Made in Likasi », Likasi étant une des villes industrielles du Katanga. Ces BITIBES sont des engins portatifs munis de 2 à 48 canons activés par des batteries et dotés d'un boîtier sur lequel est marquée une échelle de kilométrage et un bouton destiné à déclencher le bombardement.
- des lance-roquettes antichars portatifs (rencontrés partout)
- des lance-grenades portatifs (rencontrés dans le SOE)
- des canons antichars portatifs « castor », appelés communément « Kibindankoy » à cause du bruit infernal qu'ils produisent
- des canons antiaériens ou Mi-AA (missiles antiaériens)
- une grande diversité de munitions dont des cartouches, des projectiles, des obus de 35 à 45 kg, des grenades à main antipersonnel (chinoises et sud-africaines) et des mines terrestres (rencontrées dans le SOE seulement)
- la marine Maï-Maï était équipée, entre juin et août 2002 de petites embarcations à usage militaire, très rapides, de près de 3,5 m de long et 1,5 m de large, équipées d'un moteur hors-bord à 200 chevaux. Ces embarcations, dont le nombre varie entre 15 et 20 et appelées « Marambo » par les Maï-Maï, ont longtemps assuré le transport des armes et munitions entre Muliro et les petits ports de Fizi (Dine, Ubwari et Kazimia principalement)⁵⁷. Signalons enfin que ces « Marambo » se sont à maintes reprises accrochés aux bateaux de l'armée burundaise patrouillant sur le lac Tanganyika.

57. Récit du colonel Dunia, chef Maï-Maï de Fizi, début janvier 2004.

IV. Quel avenir politique pour les Maï-Maï ?

1. Introduction

On ne peut prétendre donner une réponse adéquate à cette question dans la mesure où les Maï-Maï, dans la complexité de leur constitution, n'ont jamais défendu un quelconque projet politique de société. Leurs objectifs ont toujours répondu aux circonstances du moment : combattre les Banyamulenge et les Tutsi en général (août 1996 - septembre 1998), lutter contre les agresseurs rwandais, ougandais et burundais (septembre 1998 - octobre 2002), lutter pour la réunification du pays, protéger les populations civiles autochtones des menaces diverses (depuis octobre 2002), etc.

Autant les objectifs des Maï-Maï paraissent vagues et confus, autant il est difficile d'imaginer leur avenir politique dans ce Congo en perpétuelle mutation, ce Congo aux réalités complexes, confuses et invraisemblables où la prétendue lutte pour le nationalisme radical passe souvent loin derrière les ambitions personnelles des chefs et seigneurs de guerre ayant profité de la naïveté du peuple et du concours des circonstances pour s'affirmer et se comporter en roitelets dans leurs bastions respectifs.

Pour autant, les Maï-Maï ont participé, en tant qu'entité, au DIC⁵⁸, ils sont signataires de l'Accord global et inclusif, ils participent aux institutions de transition et sont concernés, en tant que force militaire, par le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

2. L'activisme Maï-Maï par rapport aux accords de paix en RDC

Tous les accords de paix et de désengagement signés par les protagonistes du conflit congolais avant février 2002⁵⁹ avaient exclu les Maï-Maï. Ces derniers, traités jusque là par le RCD et ses parrains rwandais, ougandais et burundais de « forces négatives », n'ont raté pour leur part aucune occasion de dénoncer tous les accords et plans de désengagement auxquels ils n'étaient pas associés, les traitant toujours de « mascarades ». On se souviendra même que l'échec du démarrage de DIC en octobre 2001 à Addis Abeba a été dû à l'ab-

sence de consensus sur la composition des délégations parties prenantes au Dialogue, notamment quant à la participation des Maï-Maï (défendue par le gouvernement) et des Congolais de la diaspora.

Ce n'est que trois semaines après le début du DIC, le 25 février 2002 à Sun City, que les délégués se sont entendus sur l'élargissement de leur liste de manière à y inclure notamment des représentants des Maï-Maï. Ces derniers allèrent à Sun City dans deux « valises » différentes : celle du RCD/Goma et celle du gouvernement Kinshasa

Les Maï-Maï ont approuvé l'accord de partage de pouvoir conclu entre le gouvernement de Kinshasa et le MLC au terme duquel Joseph Kabila demeurerait à son poste de président pendant la transition jusqu'à la tenue d'élections démocratiques, tandis que Jean-Pierre Bemba deviendrait Premier Ministre et que le RCD/Goma se verrait offrir la présidence du Parlement. Cet accord a été dénoncé par le RCD/Goma et l'UDPS d'Etienne Tshisekedi parce que peu inclusif et s'apparentant à « une prime aux chefs de guerre » (propos d'Etienne Tshisekedi).

Enfin, les Maï-Maï sont signataires, en tant qu'entité, de l'Accord global et inclusif signé le 17 décembre 2002 à Pretoria par toutes les parties au DIC.

3. La place des Maï-Maï dans les institutions de transition en RDC

En tant qu'entité du Dialogue inter-congolais et signataires de l'Accord global et inclusif de Pretoria, les Maï-Maï participent aux différentes institutions de transition. Ils occupent entre autres les postes à responsabilité suivants :

- 3.1. Au gouvernement
 - Ministère du Développement Rural
 - Ministère de l'Environnement
 - Vice-ministère des Transports
 - Vice-ministère de Travail et Prévoyance sociale

58. Le Dialogue inter-congolais avait 2 constituants : les composantes (le gouvernement de Kinshasa, l'opposition non armée, le MLC, le RCD/Goma et les Forces vives) et les entités (les forces combattantes secondaires non signataires de l'Accord de Lusaka, dont les Maï-Maï, le RCD/ML, le RCD/N).

59. principalement ceux de Victoria Falls (septembre 1998), Syrte (avril 1999), Lusaka (juillet 1999), Gaborone (août 2001).

- 3.2. A l'Assemblée nationale
 - 10 députés dont le Rapporteur
- 3.3. Au Sénat
 - 4 sénateurs dont le 3e Rapporteur adjoint
- 3.4. A l'armée
 - le commandement de la 3e Région militaire
- 3.5. A la commission de suivi de l'Accord⁶⁰
 - 1 Haut Représentant

4. Les Maï-Maï et les programmes de désarmement

La nécessité de désarmer les divers groupes armés non-congolais actifs sur le territoire de la RDC avait déjà été évoquée par l'Accord de Lusaka. Une liste de ces groupes, rwandais, ougandais, burundais et angolais, était incluse dans une annexe de l'Accord. Il fallut attendre l'année 2001, avec les résolutions 1355 et 1376 du Conseil de sécurité des Nations unies, pour que la MONUC soit désignée officiellement responsable d'un processus de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, et Réintégration (DDRR, selon la résolution 1355) ou de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinstallation et Réintégration (DDRRR, selon la résolution 1376).

Moins d'attention a été accordée au Conseil de sécurité et lors des négociations inter-congolaises au processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) réservé aux combattants des groupes armés et milices congolais présents dans l'est de la RDC, sans doute à cause de l'insistance de Kigali de mettre hors d'état de nuire les groupes hutu rwandais menaçant la sécurité de la frontière avec la RDC. La MONUC a été autorisée par la résolution 1493 (28 juillet 2003) à assister le gouvernement congolais d'union nationale dans son programme DDR, pour autant qu'il se déroule dans le cadre du Programme multinational de démobilisation et de réinsertion (PMDR) géré par la Banque mondiale et qu'un programme national soit établi en concertation avec le PNUD et d'autres agences de l'ONU. Selon la Banque mondiale, 80.000 anciens combattants congolais devraient bénéficier du DDR, à condition qu'ils n'aient pas été reconnus coupables de crimes de guerre⁶¹. Cependant, lors du lancement officiel du programme DDR le 22 avril 2004 à Kinshasa, on apprenait qu'environ 330.000 anciens combattants de l'est du pays devaient en bénéficier⁶².

Signalons également que le PMDR sera mis en place dans neuf pays de la région des Grands Lacs dont la RD Congo. L'objectif de ce Programme est de souligner les « mesures visant à structurer et canaliser l'assistance internationale, dans le soutien des efforts déployés, pour aider les anciens combattants à revivre en paix et de façon durable ». Le financement du MDRP dépend de prêts ou de crédits (30%) et d'un fonds fiduciaire multi-baillleur (MDTF) (70 %) de la Banque mondiale⁶³.

C'est donc par ce programme de DDR qu'une partie des Maï-Maï sont concernés, tandis que les autres devraient être intégrés dans l'armée nationale unifiée en formation. Cette opération n'a pas encore effectivement commencé. Elle se fait à certains endroits très timidement et a concerné jusqu'aujourd'hui des combattants mineurs (âgés de moins de 18 ans). Ces enfants s'autodémobilisent ou sont démobilisés par leurs chefs grâce à la pression-sensibilisation exercée par les organisations non gouvernementales locales de défense des droits de l'homme (ONGDH). Une fois démobilisés, ces jeunes combattants sont accueillis par les autorités militaires locales, qui récupèrent leurs armes, et conduits vers des centres de transit tenus par des ONGDH avec l'appui, notamment, de l'ONG britannique Save The Children et de l'UNICEF.

Quelques succès ont été enregistrés jusqu'ici à Baraka (Fizi), Makobola, Luvungi (Uvira), Nyangezi (Walungu), Bukavu et Kindu, où plusieurs centaines de jeunes combattants Maï-Maï âgés de moins de 18 ans ont été démobilisés. Nous avons assisté à Kindu le 4 janvier 2004 à la démobilisation de 128 jeunes Maï-Maï. Ils ont été accueillis au centre d'accueil et de transit de l'ONG U.P.KA (Union paysanne pour le progrès du Kasongo). Selon un officier supérieur des FAC présent sur les lieux pour la circonstance, les armes des ces combattants allaient être remises au commandant de bataillon local, puis à la MONUC pour destruction.

60. Cette commission a été créée à l'entrée en vigueur de l'Accord, et sa mission devait prendre fin après la présentation de son Rapport au gouvernement de la transition, au plus tard un mois après la mise en place de celui-ci.

61. *Stratégie régionale de démobilisation et de réinsertion pour la région élargie des Grands Lacs*, Banque mondiale, Rapport n° 23869-AFR, Washington, 25 mars 2002, p. 44.

62. IRIN, 23 avril 2004.

63. *Progrès* (Bulletin de liaison du Secrétariat de Nairobi sur les armes légères), n°3, novembre 2003, p. 4.

Conclusion

Au terme d'un long travail d'investigation, on se demande toujours si on a trouvé ce que l'on cherchait, en particulier la réponse à cette question centrale : qui arme les Maï-Maï ? Un autre aspect important de l'étude est le décryptage de l'avenir politique de ces groupes. Nous pensons que cette tâche a été remplie et que nous avons dans la mesure de nos moyens réussi à débusquer l'information qui se camoufle pour dénouer l'écheveau de toute cette réalité complexe et originale.

Bien que l'objectif global de cette enquête ait été avant tout de décrypter le mystère nimbant l'armement des Maï-Maï, il nous a semblé opportun et nécessaire de signaler à l'attention des lecteurs d'autres éléments de compréhension du conflit congolais, un conflit atypique dont les enjeux réels demeureront longtemps difficilement identifiables.

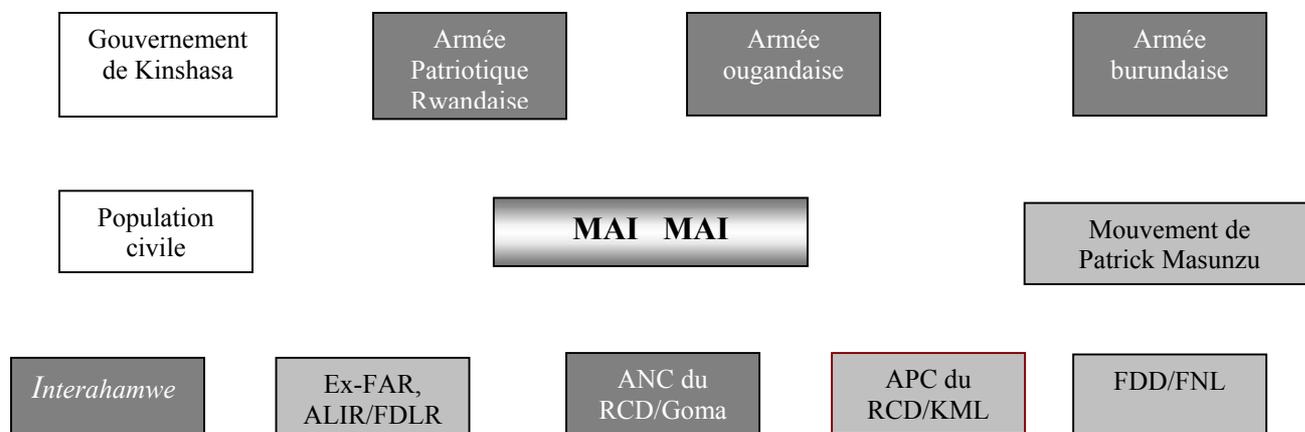
Si l'armement des Maï-Maï a permis de résister aux forces d'agression et d'éloigner le spectre de la partition du pays, il a aussi grandement contribué

à donner à la RD Congo des allures apocalyptiques, où défilent des images de pillages, de crimes de guerre, de violences sexuelles, de cannibalisme, d'enfants soldats ayant la violence et la mort comme seules perspectives, de haine tribale qui se propage tel un cancer.

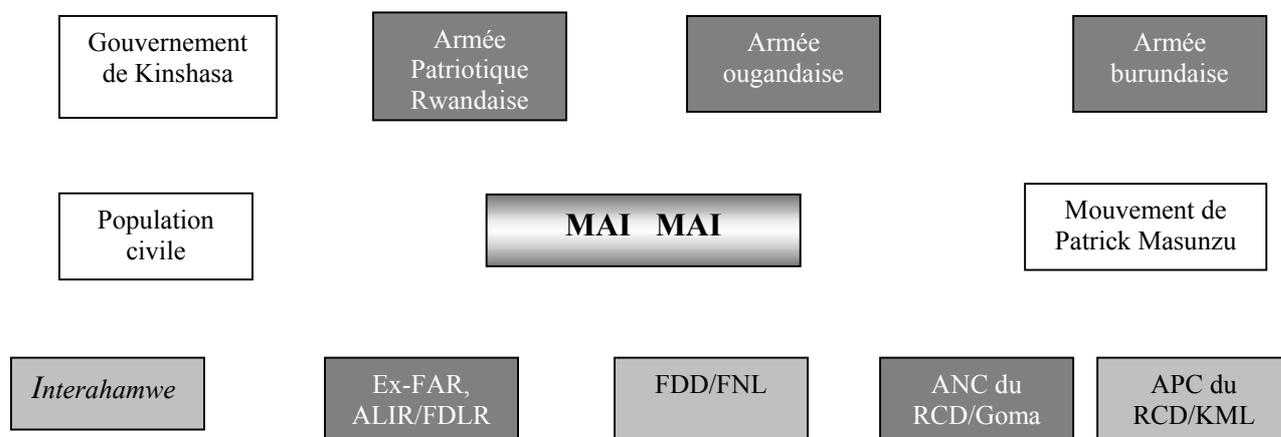
Il y a encore peu, les Maï-Maï ne comprenaient pas pourquoi ils devaient être démobilisés et désarmés avant d'intégrer l'armée nationale réunifiée alors qu'ils avaient défendu la nation avec bravoure. « *C'est une façon de nier devant l'histoire et de jeter aux oubliettes la contribution des Maï-Maï dans cette guerre* », me confiait au lendemain de la signature de l'Accord global et inclusif de Pretoria un ancien condisciple du collègue devenu chef Maï-Maï quelque part dans l'Uvira. Il jurait de « *mourir les armes à la main plutôt que de se soumettre à ce rocambolesque dénigrement* ». Mais les temps ont changé, et avec eux les arguments et les esprits. « *La réunification et l'intérêt supérieur de la nation obligent* », a-t-il rectifié, lors de notre dernière rencontre en décembre 2003, soit douze mois plus tard.

Alliances et contre-alliances des Mai-Mai

(Avant décembre 2002)¹



(Après décembre 2002)



Légende

-  Relations excellentes / Alliance permanente
-  Relations parfois bonnes, parfois conflictuelles / Alliances de circonstance
-  Relations toujours exécrables / Affrontements permanents

1. Date de la signature de l'Accord global et inclusif de Pretoria.



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Fondé en 1979 à Bruxelles, le GRIP est un institut de recherche indépendant qui étudie les questions de défense, de sécurité et de désarmement. Par ses travaux, le GRIP veut contribuer à une meilleure compréhension de ces problématiques dans la perspective d'une amélioration de la sécurité internationale en Europe et dans le monde.

Adresse : rue Van Hoorde, 33
B -1030 Bruxelles
TEL: (32.2) 241.84.20
FAX: (32.2) 245.19.33
E.Mail: admi@grip.org
Website: <http://www.grip.org>

(bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à 13h et
de 13h30 à 17h)

Directeur : Bernard Adam

Coordination : Bernard Adam,
Luc Mampaey, Caroline Pailhe,
Marc Schmitz

Recherche : Bernard Adam,
Georges Berghezan, Ilhan
Berkol, Claudio Gramizzi, Luc
Mampaey, Félix Nkundabagenzi,
Sophie Nolet, Caroline Pailhe,
Valérie Peclow, Federico
Santopinto, Marc Schmitz,
Michel Wéry, Xavier Zeebroek

Secrétariat et administration :
Edith Grosse, Caroline Pailhe,
Chantal Schamp

Centre de documentation :
Valérie Peclow, Alain
Reisenfeld

Edition, relations publiques :
Denys Detandt, Sabine Fievet,
Sophie Nolet, Marc Schmitz

Informatique : Luc Mampaey

Conseil d'administration :
Bernard Adam (administrateur
délégué), Rik Coolsaet, Laurent
Dumont, Jean-Paul Marthoz,
Carl Vandoorne, Guy Vaerman.

LES PUBLICATIONS DU GRIP

Depuis sa fondation, le GRIP est surtout connu par son travail d'édition. Au fil du temps, les publications ont changé, tant au niveau du contenu, de la présentation que de la périodicité. Depuis l'automne 1997, elles se présentent sous trois formes :

1. Les Nouvelles du GRIP

Une lettre d'information trimestrielle de 8 pages : regard sur les grands dossiers du moment, nouvelles insolites, aperçu des activités du centre, etc. Cette lettre est envoyée d'office à tous les **membres du GRIP** en règle de **cotisation** de même qu'aux abonnés aux « Livres du GRIP ».

2. Les Livres du GRIP

Chaque année, le GRIP publie 5 ouvrages en collaboration avec les éditions Complexe, abordant les questions internationales dans les domaines de la géo-stratégie, de la défense et de la sécurité internationale.

Ces 5 ouvrages font partie de l'abonnement aux « Livres du GRIP » ; ils sont également disponibles en librairie et au GRIP.

3. Les Rapports du GRIP

Cette nouvelle collection (format A4, sans périodicité) valorise des travaux de recherche réalisés pour la plupart au GRIP.

Ces rapports sont envoyés d'office à tous ceux qui souscrivent un abonnement de soutien ; ils peuvent aussi être commandés au GRIP.

Tarifs 2004

	Belgique	Autres Europe	Autres Monde
1. Cotisation			
<i>Abonnement aux «Nouvelles du GRIP»</i>	15 euros 605 FB	16 euros 645 FB	18 euros 726 FB
2. Les Livres du GRIP			
<i>Abonnement annuel aux 5 livres¹ et aux «Nouvelles du GRIP»</i>	75 euros 3.025 FB	85 euros 3.428 FB	90 euros 3.630 FB
3. Abonnement complet²			
<i>Abonnement à toutes les publications (Rapports inclus)</i>	125 euros 5.042 FB	140 euros 5.647 FB	150 euros 6.050 FB
4. Abonnement de soutien	250 euros 10.084 FB	250 euros 10.084 FB	250 euros 10.084 FB

1. L'abonnement couvre 5 livres (équivalant à 10 numéros), plus le trimestriel «Les Nouvelles du GRIP».

2. L'abonnement annuel complet inclut la collection des Rapports (non périodiques), avec en moyenne six parutions par année.

Vous souhaitez vous abonner ?

Vous pouvez le faire par téléphone (02/241.84.20), par fax (02/245.19.33), par Email (publications@grip.org) ou en nous envoyant votre demande d'abonnement, accompagnée de votre paiement, au GRIP, rue Van Hoorde 33 B-1030 Bruxelles.

Modes de paiement : **Belgique** (virement au compte 001-1711459-67 du GRIP à Bruxelles; virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; bulletin de virement) / **France** (chèque barré; mandat postal international) / **Luxembourg** (soit verser au CCP 86464-37 du GRIP à Luxembourg; soit envoi d'un chèque au GRIP, libellé en FL) / **Autres pays** (virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; mandat postal international) / **Autre moyen de paiement** (carte de crédit - VISA, Eurocard, Mastercard - Précisez votre n° de carte et la date d'expiration.

Les Rapports du GRIP

- | | |
|--|---|
| <p>1/97 Ex-Yougoslavie - L'embargo sur les armes et le réarmement actuel, Georges Berghezan, 32p., 7,44 euros.</p> <p>2/97 FN Herstal : Quel avenir pour la tradition armurière ?, Luc Mampaey, 20p., 4,96 euros.</p> <p>3/97 Burundi : trafics d'armes et aides militaires, Human Rights Watch, 60p., 11,16 euros.</p> <p>1/98 L'industrie belge de défense - Adaptation, consolidation et mythe de la reconversion, Luc Mampaey, 84p., 12,39 euros.</p> <p>2/98 Kosovo : poudrière des Balkans, Sevdí Zymberaj et Bernard Adam, 21p., 7,44 euros.</p> <p>3/98 Concepts et potentiels nucléaires 1999-2000, André Dumoulin, 35p., 7,44 euros.</p> <p>4/98 La Belgique et les satellites de renseignement, André Dumoulin, 23p., 4,96 euros.</p> <p>5/98 Le programme HAARP : science ou désastre ?, Luc Mampaey, 84p., 11,16 euros.</p> <p>1/99 Les armes non létales - Une nouvelle course aux armements, Luc Mampaey, 40p., 8,68 euros.</p> <p>2/99 La guerre du Congo-Kinshasa - Analyse du conflit et transferts d'armes vers l'Afrique centrale, Georges Berghezan et Félix Nkundabagenzi, 54p., 9,92 euros.</p> <p>3/99 Post-Cold War Conversion in Europe - Defence Restructuring in the 1990s and the Regional Dimension, collectif, 104p., 17,35 euros.</p> <p>1/00 La détention d'armes par les civils - Armes à feu : un enjeu en matière de Santé publique, Sophie Nolet, 44p., 8,68 euros.</p> <p>2/00 Marquage et traçage des armes légères, Ilhan Berkol, 72p., 14,87 euros.</p> <p>3/00 Bilan de la guerre du Kosovo : Résultat des frappes - Fin du conflit - La reconstruction - La situation en Serbie-Monténégro, Valérie Peclow et Bernard Adam, 56 p., 9,92 euros.</p> <p>4/00 National Missile Defense - Le retour de la guerre des étoiles et les enjeux stratégiques, Aris Roubos et Michel Wautet, 60p., 9,92 euros.</p> <p>5/00 L'Union européenne et la prévention des conflits africains, Félix Nkundabagenzi, 28p., 7,44 euros.</p> <p>6/00 Groupe Herstal S.A. - L'heure des décisions, Luc Mampaey, 34p., 7,44 euros.</p> <p>7/00 La disponibilité des armes légères illicites - Comment combattre cette menace internationale, Peter Lock, 34p., 7,44 euros.</p> <p>1/01 Le micro-désarmement - Le désarmement concret en armes légères et ses mesures associées, Michel Wéry avec la contribution de Georges Berghezan et Félix Nkundabagenzi, 64p., 13 euros.</p> <p>2/01 Le réarmement de la Sierra Leone - Un an après l'accord de paix de Lomé, Eric G. Berman, une étude de Small Arms Survey, 42p., 8,50 euros.</p> | <p>3/01 La disponibilité des armes à feu - Quel impact sur la sécurité et la santé publique ?, collectif, 40p., 8,50 euros.</p> <p>4/01 La conférence des Nations unies de juillet 2001 sur les armes légères - Analyse du processus et de ses résultats, Ilhan Berkol, 58p., 11 euros.</p> <p>5/01 L'ONU face au terrorisme, Sandrine Santo, 38p., 8,50 euros.</p> <p>1/02 La Chine et la nouvelle Asie centrale - De l'indépendance des républiques centrasiatiques à l'après-11 septembre, Thierry Kellner, 40p., 8,50 euros.</p> <p>2/02 L'Union européenne et la prévention des conflits - Concepts et instruments d'un nouvel acteur, Félix Nkundabagenzi, Caroline Pailhe et Valérie Peclow, 72p., 13 euros.</p> <p>3/02 L'Inde et le Pakistan - Forces militaires et nucléaires en présence, Françoise Donnay, 40 p., 8,50 euros.</p> <p>4/02 Les exportations d'armes de la Belgique, Bernard Adam, Sarah Bayés, Georges Berghezan, Ilhan Berkol, Françoise Donnay, Luc Mampaey et Michel Wéry, 72 p., 13 euros.</p> <p>1/03 Les relations arméno-turques - La porte close de l'Orient, Burcu Gültekin et Nicolas Tavitian, 32p., 7 euros.</p> <p>2/03 La crise ivoirienne - De la tentative du coup d'Etat à la nomination du gouvernement de réconciliation nationale, Claudio Gramizzi et Matthieu Damian, 45p., 9 euros.</p> <p>3/03 Enfants soldats, armes légères et conflits en Afrique - Les actions de la coopération au développement de l'Union européenne et de la Belgique, Claudio Gramizzi, Félix Nkundabagenzi, Sophie Nolet et Federico Santopinto, 44p.</p> <p>4/03 Questions juridiques sur la régionalisation des licences d'armes, Nicolas Crutzen, 28p., 7 euros.</p> <p>1/04 Le contrôle du courtage des armes - Prochaines étapes pour les Etats membres de l'UE, Holger Anders, 34p., 7 euros.</p> <p>2/04 Bilan d'un an de guerre en Irak - Analyse des coûts et des éléments déclenchant, Caroline Pailhe avec la collaboration de Valérie Peclow et Federico Santopinto, 52p., 9 euros.</p> <p>3/04 L'Union européenne et le renseignement - Perspectives de coopération entre les Etats membres, Thierry Coosemans, 52p., 9 euros.</p> <p>4/04 Marquage, enregistrement, traçage des armes légères et de petit calibre: projet de convention, Ilhan Berkol, 44p., 8,5 euros.</p> |
|--|---|

Les « Rapports du GRIP » sont peu diffusés en librairie. Avant tout disponibles au GRIP.